

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Métiers de l'Agriculture



La voie de l'apprentissage

- **Un métier** : 38 semaines par an en entreprise
- **Une formation** : 14 semaines au CFA par an
- **Une rémunération** : l'apprenti est salarié de l'entreprise

Diplôme en 2 ans

Fin de deuxième année :

- obtention du CAP MA en Contrôle en Cours de Formation et une épreuve terminale
- Débouchés :
Ouvrier / Ouvrière agricole polyvalent
Ouvrier / Ouvrière agricole de grandes cultures, polyculture élevage
Ouvrier / Ouvrière agricole d'élevage
- Poursuite d'étude
Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise agricole (CGEA)



OBJECTIFS :

Former les futurs employés polyvalents et qualifiés agricoles dans la conduite d'un ou plusieurs élevages et dans la conduite d'une ou plusieurs productions végétales.

Modules d'enseignement professionnel et d'enseignement général (980h)

Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

Réaliser des travaux mécanisés des cultures

Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant de matériels, équipements, installations et bâtiments

S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Interagir avec son environnement social

Langue Vivante Etrangère (anglais)

Pratiques Physiques et Sportives

Pratiques sociales et culturelles